



162 ST-DENIS
Tél. Est 893

L'AUTORITÉ



Abonnement:
Par maille \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

Montréal, 5 février 1916.

C'est un schème fantastique!

Un malheur national

L'incendie du Parlement est un grand malheur pour le pays. C'est une perte de cinq à six millions de dollars qui nous est infligée à un moment où les revenus de l'administration fédérale sont déjà considérablement réduits et où le gouvernement a besoin de ressources extraordinaires pour continuer, en l'accentuant, la participation du Canada à la guerre. Une autre conséquence de cette catastrophe, c'est aussi la désorganisation temporaire de certains services, et, probablement, la destruction de documents importants.

C'est donc de nouvelles et lourdes responsabilités qui sont inopinément placées sur les épaules du gouvernement, qui avait déjà tant à faire pour les œuvres de guerre. Et quoique nous ne soyons pas un partisan du présent régime, nous avons assez de largeur de vue pour admirer l'énergie et l'esprit de décision dont le cabinet conservateur a fait preuve en face de cette soudaine épreuve.

Le parlement flamboyait encore dans la nuit que M. Borden réunissait ses collègues au Château Laurier pour aviser aux mesures à prendre afin d'empêcher une malencontreuse interruption des travaux de la session. Et de fait, les séances de la Chambre des Communes n'ont souffert aucun retard, et, en voyant le ministère si ferme dans le désarroi causé par le sinistre, nous ne doutons plus que les différents services publics que l'incendie a ravagés seront en très peu de temps réorganisés.

En présence des nouvelles responsabilités qui lui incombent par suite de ce désastreux incendie, nous estimons que le ministère a le droit d'attendre que l'opposition ne lui suscitera pas d'inutiles entraves. La reconstruction va entraîner de lourdes dépenses auxquelles il faudra pourvoir sans nuire à notre action militaire. Le peuple ne nous approuvera certainement pas si nous, les libéraux, nous cherchons à profiter d'une calamité fortuite pour créer des embarras au ministère en ce qui concerne la solution de ce nouveau problème.

Pendant la dernière phase du débat sur l'adresse, nous avons été surpris de voir la discussion prendre soudainement une tournure agressive. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les discours virulents de certains députés oppositionnistes n'ont pas été faits sur ce ton avec l'assentiment de sir Wilfrid Laurier. M. Carvell, le brillant député de Carleton, est allé, à notre avis, beaucoup trop loin, pour un homme qui habite lui-même une maison de verre. Sir Wilfrid Laurier n'a pas, que nous sachions, proclamé la fin de la trêve, et si la trêve est encore en vigueur, les dénominations fulminantes comme celles préférées par M. Carvell et quelques autres paraissent déplacées et font une déplorable impression dans le public.

La réplique du député de Saint-Jean au discours vibrant de patriotisme qui a marqué le début au Communisme de l'hon. M. Patenaude était encore plus illogique et discordante. Car, en définitive ce dont le député de Saint-Jean fait un crime à M. Patenaude, c'est de partager à l'heure présente, sur la question de défense, l'opinion qui est commune à tous les libéraux et à tous les conservateurs, et à laquelle il a été rallié par l'évidence des événements.

Tout jeune qu'il est, il est incroyablement comme M. Joseph Demers est imbu de vieilles méthodes. Il croit encore qu'il y a toujours à gagner à frapper à tort et à travers un adversaire, et il a... engueulé (c'est le mot) le nouveau ministre, quand il aurait dû, au contraire, en homme bien élevé, le complimenter sur son excellent début.

L'incendie du Parlement, en détournant momentanément l'attention, va fournir, nous l'espérons, à l'opposition l'occasion de reprendre les délibérations sur un ton plus digne.

Le parti libéral a une trop belle cause à défendre pour s'abaisser aux futilités et aux attaques personnelles.

Quelques-uns des députés de l'opposition, malheureusement, nuisent au parti, faute de pouvoir s'élever à la hauteur des grands principes du libéralisme.

GASTON MAILLET

Des jumeaux qu'il faut étrangler

Pour M. Létourneau, ce n'est assurément pas une sinécure que d'être député. Il n'est pas de représentant du peuple qui soit plus couru pour prendre sous sa puissante protection les bills les plus disparates et les plus baroques. Si un étudiant dentiste veut être admis à exercer la profession sans passer d'examen, il s'adresse à M. Létourneau. Si un conseil municipal veut emprunter quelques millions contre le gré de ses administrés, il s'adresse à M. Létourneau. Si une commission scolaire de banlieue, criblée de dettes, veut être déchargée de son fardeau, elle s'adresse à M. Létourneau. Le député d'Hochelega a ainsi plus de vingt bills privés sur les bras, dont plusieurs sont de véritables injures au bon sens de la Législature.

Par exemple, les fameux bills des abattoirs, qui ont soulevé un concert de protestations dans la presse québécoise. Ce sont deux projets de loi jumeaux, parfaitement identiques, sauf pour le nom et l'adresse du client, qui est dans un cas la compagnie Lecavalier et Riel, limitée, et dans l'autre, la compagnie Bélair, également "limitée", la première du quartier Saint-Henri, la seconde, du quartier Émard.

Dans les deux bills, il est énoncé que ces compagnies désirent continuer leur commerce sans être soumises à un règlement municipal qui les gêne.

"La Compagnie, voyons-nous à l'article 2, sera soumise à tous les règlements présents et futurs de la cité de Montréal, à l'exception du règlement No 129, qui dépeint qu'aucune personne ou compagnie ne pourra tuer d'animaux, dans la cité de Montréal, ailleurs que dans les abattoirs publics, et qu'aucune viande fraîche ne sera vendue dans la cité de Montréal si elle ne provient d'animaux abattus dans lesdits abattoirs.

Et les deux projets ajoutent que, "nonobstant toutes dispositions contenues dans le règlement 129", les compagnies Lecavalier et Riel limitée et Bélair limitée pourront: "abattre des bêtes à cornes, porcs, moutons agneaux et veaux dans leur établissement; y garder, maintenir et exploiter une fabrique de suif, une fabrique de saucisses et une manufacture pour préparer et conserver les viandes; vendre la viande des animaux abattus dans leur établissement, et faire généralement le commerce de fabricants de conserves et de suif SOUS TOUTES SES FORMES."

Qui pourrait prévoir combien de formes peut prendre le commerce de suif? Ce n'est pas nos législateurs.

À l'heure actuelle, Montréal est en face d'énormes sacrifices pécuniaires à accomplir pour faire disparaître les abattoirs du quartier Décarimier, qui empestent l'atmosphère à une mille à la ronde. Sous prétexte qu'elle a des droits acquis, la compagnie qui exploite ces abattoirs réclame, pour démolir, une si forte indemnité que l'administration municipale, à qui pourtant les plus folles dépenses ne coûtent guère, hésite à l'accorder.

Et c'est au moment même où nous avons tant de mal à nous débarrasser d'une industrie nuisible que M. Létourneau propose de nous en imposer deux autres pareilles.

Nous savons que M. Létourneau a déclaré, au sujet de certains de ses bills privés, qu'ils passeront, ou qu'il rompra avec le parti libéral.

S'il en est ainsi, grands dieux, qu'il rompe, et tout de suite. Si M. Létourneau n'est libéral qu'à la condition que la Législature lui vote sa Commission des Parcs de Montréal-Nord et ses abattoirs, il rendra service à notre parti en passant à l'ennemi.

Placide BEAUSSET.

Le garage municipal

Pourquoi les propriétaires de l'école Ste-Jacques, située coin Ste-Catherine et St-Denis ne loueront-ils pas à la Cité de Montréal leur terrain pour 99 ans? Ces messieurs qui n'ignorent pas que la ville de Montréal saurait \$200,000 par année si elle possédait un garage municipal auraient là une belle occasion de faire disparaître une école mal située et en plein coin commercial. La ville pourrait bâtir coin St-Denis et Ste-Catherine un garage à dix étages comme il y en a dans les grandes villes américaines. L'endroit est absolument central et le public aurait satisfaction.

Nous demandons au Conseil Législatif, au nom de la conscience publique outragée, de tuer le bill à millions de la Commission des Parcs de Montréal-Nord.

LE COMBLE DU CYNISME

Un des bills les plus stupéfiants actuellement soumis à l'approbation de la Législature est celui constituant en corporation la "Commission des Parcs de Montréal-Nord."

Montréal-Nord est une petite municipalité située dans la région est de l'île de Montréal et au bord de la rivière des Prairies. Sa population se compose de 125 familles, la plupart, familles de cultivateurs, qui habitent de modestes maisons de bois, comme on en voit dans les campagnes reculées de la province. Il n'y a pas vingt-cinq maisons qui ont l'apparence de maisons de ville. C'est, en somme, une toute petite municipalité rurale.

Or le conseil de cette municipalité s'est mis dans la tête de la doter de parcs "du genre de ceux qui ornent les grandes villes d'Europe" — selon le texte même du projet de loi.

Par ce bill dont M. Séverin Létourneau s'est constitué le parrain, une commission municipale serait formée pour ouvrir, orner et exploiter un boulevard de 1500 pieds de largeur traversant Montréal-Nord et la municipalité voisine, Saint-Michel.

À cette fin, on demande l'autorisation d'emprunter, sous la garantie de la municipalité, mais sans avoir besoin d'obtenir le consentement des contribuables, une somme de trois à quatre millions de dollars pour acheter le terrain nécessaire et payer les intérêts sur la première mise pendant une dizaine d'années à venir.

Or, à l'endroit où on veut établir ce boulevard "semblable à ceux qui ornent les principales villes européennes", il existe déjà une grande voie publique de 114 pieds de largeur, le prolongement du boulevard de Maisonneuve. C'est plus que suffisant pour le trafic, d'autant plus

que la région traversée est complètement inhabitée.

Les contribuables ne veulent donc point du coûteux élargissement projeté, et si le conseil en a conçu le projet, ce n'est point pour obéir à ses administrés ni pour servir ses intérêts, on le devine.

Ce "schème" a vu le jour uniquement pour permettre à la Compagnie Beaudin Limitée, dont M. J. E. Beaudin est le président, tout en étant conseiller municipal à Montréal-Nord, de vendre à la municipalité 21 millions de pieds de terrain qu'il a acheté à l'époque des grandes spéculations immobilières, il y a trois ou quatre ans, et dont il ne sait maintenant que faire. On s'est inspiré de l'expérience du passé, et l'on a pensé que la Législature, dont les complaisances sont infinies, consentirait à débarrasser un spéculateur de son fardeau, et à en charger les épaules des propriétaires fonciers de Montréal-Nord.

La municipalité a déjà une dette légitime de \$250,000 environ, et, pour des besoins légitimes, elle a besoin d'emprunter encore environ \$400,000 afin de se donner des améliorations urbaines. Si par surcroît on lui fait garantir trois ou quatre millions de débentures pour acheter les terrains de Beaudin Limitée, la municipalité sera hypothéquée à sa pleine valeur, car l'évaluation de la propriété, dans toute la ville, est inférieure à quatre millions.

Il sera curieux de voir si la Législature va se rendre complice de cette machination.

Nous avons confiance toutefois, dans le conseil législatif, ce dernier rempart de nos justes droits, pour tuer ce monstre qui serait une calamité pour les intérêts des contribuables de Montréal.

FLAMBEAU



BRAVO! SAINT-HYACINTHE

Les prohibitionnistes se montrent des saligauds

Constatant que Sir Lomer Gouin et la Législature sont hostiles au vote ouvert, nos cafards essaient de faire croire que la province leur sera redevable de l'imposition du scrutin secret — John H. Roberts et ses suppôts ne peuvent digérer la rebuffade de Saint-Hyacinthe. — Au tour de Beauharnois et Longueuil de réclamer la liberté du suffrage!

Les prohibitionnistes sont des saligauds! Aucun terme dans la langue française n'est plus propre à désigner ces cafards. Nous avons déjà dénoncé leur hypocrisie; nous avons découvert et clamé que le but ultime de maints gros bonnets de la prohibition était d'évincer les hôteliers actuels pour prendre leur place plus tard; nous avons signalé à l'attention publique ces mégotés et ces pharmaciens soudainement devenus fervents adeptes de John H. Roberts, entraînés par la perspective d'être les seuls à vendre de l'alcool, sous couleur de remèdes, à de plantureux bénéficiaires.

Mais ce qui dépasse l'entendement, le voici:

Quand les journaux annoncent, il y a quelques semaines, que la loi présentée et retirée l'an dernier par M. Robert, député de Rouville, serait de nouveau soumise cette année, comme mesure ministérielle, on entendit John H. Roberts et ses coryphées proclamer qu'ils iraient à Québec combattre ce projet, qui était de substituer le scrutin secret au vote ouvert dans tout referendum sur la prohibition.

Et l'on vit partir, pour la Vieille Capitale, cette bande de tartuffes. Mais le plus fort, c'est que les fakirs de la Dominion Alliance et leurs alliés canadiens-français déclarèrent en sortant d'une entrevue avec sir Lomer Gouin, qu'ils étaient justement venus demander au premier ministre le scrutin secret dans toutes les consultations populaires. En voilà assez pour éclairer sur la sincérité de ces faux dévots!

S'ils désiraient le scrutin secret, comme plus propre à sauvegarder la liberté de conscience, pourquoi se sont-ils empressés, en ces derniers temps, de provoquer des consultations populaires partout où ils ont pu?

S'ils désiraient le scrutin secret, pourquoi viennent-ils d'insister pour procéder au vote ouvert dans Drummondville? Pourquoi réclament-ils dans Beauharnois et dans Longueuil? Que n'attendent-ils la décision de la Législature?

Mais le plus drôle est d'entendre la clique des cafards proclamer que le résultat aurait été différent dans Saint-Hyacinthe, le vote eût-il eu lieu au scrutin secret. Décidément, ils ne peuvent digérer la défaite de Saint-Hyacinthe, ville reconnue comme l'un des centres les plus éclairés du Canada. On sait que l'issue de cette lutte était suivie avec attention d'un bout à l'autre du pays, comme en témoignent les centaines de télégrammes avides de renseignements reçus à Saint-Hyacinthe pendant le referendum.

Nos cafots sont enragés de voir qu'à Saint-Hyacinthe on leur ait servi leur propre médecine. Ils avaient voulu répéter les trucs de Sainte-Rose et avaient parqué leurs adeptes comme des veaux dès 8 heures du matin devant une porte de l'hôtel de ville. Les anti-prohibitionnistes commencèrent à surgir un peu plus tard et leur damèrent le pion en entrant les premiers par une autre porte. Puis les autorités municipales expulsèrent de la salle certains personnages désireux d'interrompre, par leur présence, comme aux Trois-Rivières, les électeurs trop pusillanimes.

Il est hors de doute que ces circonstances, suivies par une ferme déclaration de sir Lomer Gouin en faveur du scrutin au nom des principes libéraux, ont soudainement induit les prohibitionnistes à changer leur fusil d'épaule. Et ils veulent s'approprier le mérite d'une mesure qu'ils n'ont pu empêcher.

Il ne reste donc plus aux municipalités à qui on impose le vote ouvert, — Beauharnois, Longueuil et autres — avant que son rappel ait été décrété par la Législature, qu'à voter tout simplement contre les prohibitionnistes qui l'ont demandé, en manière de protestation. Cela aura pour effet d'affermir encore davantage la Législature dans sa résolution de retrancher de nos statuts cette pratique moyenâgeuse.

Mais voici quelques-uns des nouveaux pièges que les prohibitionnistes veulent tendre sournoisement aux bonnes âmes. Après avoir lan-

gué en tête de leur programme le scrutin secret, alors qu'en partant vers Québec ils annonçaient qu'ils allaient le combattre, ils réclament les changements suivants:

Ouverture de polls le jour du scrutin dans les subdivisions des grandes municipalités. — Ceci devrait avoir pour effet de réveiller l'Association des débiteurs de liqueurs de Montréal, qui dormait d'un sommeil de pierre, se croyant à l'abri de toute menace parce que la loi en vigueur, ne permettant qu'à un seul poll, était inapplicable à Montréal.

Drôles de vote pour les électeurs n'ayant pas payé leurs taxes. — De sorte que ce seraient les gens les moins intéressés au bien-être d'une municipalité qui décideraient de son sort.

Droit de vote aux femmes des électeurs. — S'ils veulent être logiques avec eux-mêmes, pourquoi ne réclament-ils ce droit que dans les consultations sur la prohibition? Pourquoi ne la réclament-ils pas aussi dans les élections fédérales et provinciales.

LA PROHIBITION ET M. ARMAND LAVERGNE

M. Armand Lavergne a l'intention, dit-on, de proposer au gouvernement d'octroyer des licences spéciales pour la vente du vin et de la bière seulement.

Voilà une idée vraiment libérale par ces temps de prohibition à outrance. Les villes où les villages où l'on ne pourra pas même prendre un verre de vin quand il fait froid ou un verre de bière quand il fait chaud devraient être mises au rancart et devraient être déclarés endroits d'abrutis par bill spécial, fut-il présenté par M. Séverin Létourneau.

FAISONS RESPECTER LA LOI

Faisons respecter les lois concernant les licences d'hôtels. Soyons sévères pour ceux qui les enfreignent. Mais soyons contre la prohibition totale. C'est un mythe, un rêve irréalisable.

NOTRE OPINION

La prohibition totale a fait fail-

Le fonds patriotique

Pour compléter les listes de souscriptions publiées par les journaux

La leçon du pauvre

Les braves ouvriers canadiens-français, les fonctionnaires publics, les employés de tous les services publics, chemins de fer, tramway, téléphone, etc., en grande majorité canadiens-français, ont été complimenter de toutes parts pour la générosité avec laquelle ils ont contribué au Fonds Patriotique. Comme les souscripteurs riches, dont la souscription s'écrivait en trois ou quatre chiffres, ils n'ont pas leur nom affiché dans les gazettes, mais ce n'est pas parce qu'on n'admire point leur geste; c'est uniquement parce que les souscripteurs de la classe populaire ont été si nombreux que les journaux n'ont pas de format assez grand pour les énumérer toutes.

D'autre part, la publication des dons opulents versés au Fonds de secours des familles de soldats n'a pas été faite dans tous les journaux seulement pour flatter la vanité des donateurs. C'était plutôt pour prouver aux gens de moyens modestes, qui ont si noblement fait leur devoir en donnant des jours de salaire, que les gens riches ont aussi fait leur part en offrant une part substantielle de leur revenu.

Et à ce point de vue, il est regrettable que les journaux aient, sans doute involontairement, omis de mentionner les souscriptions de plusieurs de nos concitoyens millionnaires ou simplement très à l'aise.

Comme il serait démoralisant pour le pauvre peuple de penser que ces riches n'ont rien donné, nous publions ci-dessous une liste partielle des souscriptions qui ont été par inadvertance passées sous silence, et nous la compléterons la semaine prochaine:

(A suivre)

M. Gaspard DeSerres . . .	\$5000.00
M. Treflé Bastien . . .	000.00
Le sénateur Thibaudau . . .	000.00
M. J. A. Vaillancourt, membre de la Commission des Munitions . . .	000.00
M. E. H. Lemay . . .	000.00
M. G. N. Ducharme, fournisseur de matériel de guerre . . .	000.00
M. J. O. Gravel . . .	000.00
M. J. M. Wilson . . .	000.00
M. Arsène Lavallée, ex-maire . . .	000.00

N. B.—Toutes ces généreuses souscriptions n'ont pas été comptées dans le total de deux millions, trois cent soixante et quelques mille dollars annoncé la semaine dernière.

se mêler de ses affaires. "L'Autorité" n'a pas besoin du député de Témiscouata pour embêter Sir Lomer. "L'Autorité" est un journal qui peut faire ça tout seul.

MM. FRANCOEUR ET TESSIER

Au Club de Réforme, samedi dernier, on a reçu royalement les députés de Portneuf et de Rimouski. Le Club devrait banqueter ces messieurs deux fois par mois. Ce ne serait pas trop. Car ce sont de vrais libéraux, des libéraux de la bonne sorte, comme il y en a malheureusement trop peu parmi la présente députation.

Messieurs Francoeur et Tessier sont des représentants qui s'imposent au respect et à l'admiration de la jeunesse d'aujourd'hui. Ils sont jeunes encore mais leur exemple servirait avantageusement aux jeunes qui ont les yeux tournés vers le parlement et dont les espoirs devront se réaliser tôt ou tard.

LE DR DESAULNIERS

Il nous fait plaisir de féliciter le député de Chambly pour la manière avec laquelle il préside son comité. M. Desaulniers n'est pas avocat, mais il est certes un des meilleurs présidents que la législature ait eus à la présidence des bills privés.

L'A. C. J. C.
Jeunes gens de l'A. C. J. C. écoulez la voix de nos évêques. Enregistrez-vous.

M. BERUBE, M.P.P.
M. Bérubé, député de Témiscouata, a interpellé le gouvernement à propos de l'offre de "L'Autorité" d'imprimer le Journal de l'Agriculture. M. Bérubé ferait mieux de

TEMPERANT.

REVUE DES EVENEMENTS

Le monde traverse actuellement la période la plus critique de son histoire. — De la compilation des principaux journaux se dégage la meilleure leçon qu'il soit possible de tirer de ces fatidiques événements

Le cinéma universel

Le film qui domine dans les nouvelles de la guerre, cette semaine, est l'aventure de l'Appam. Vous allez vous demander n'est-ce pas: "Qu'est-ce que l'Appam?"

Et le vais vous répondre: L'Appam est un vapeur anglais capturé par des marins allemands, amené par un équipage boche dans un port américain, et battant pavillon allemand.

Or, quatre jours après avoir quitté Dakar, l'Appam fut impossible à atteindre par télégraphie sans fil; on en conclut que le steamer était perdu corps et biens.

durant la guerre et trois ans après. Si la mesure est adoptée, le verre de boisson sera tenu comme contrebande de guerre, comme cela existe maintenant en Russie et en France, et à un certain degré en Grande-Bretagne.

Mais, s'il n'est pas nécessaire, au point de vue militaire, d'imposer la prohibition en Angleterre, on se demande avec curiosité pourquoi dans l'Empire britannique, si loin du théâtre de la guerre, on veut à des mesures aussi draconiennes. On n'a jamais pensé, de ce côté de la frontière, que le Dominion souffrait des ravages de l'alcool. La prohibition imposée à la nation, cela peut se concevoir dans une monnaie absolue comme en Russie, et en ce qui regarde l'Alsace il n'y a pas de doute que cela peut aider à la France. Mais on se demande si le Canada a plus besoin d'une loi fédérale de prohibition que les Etats-Unis.

EST-CE UN CHEVAL DE TROIE ?

De la "Presse", de Montréal: "La série des plaisanteries françaises sur la cavalerie de marine peut, maintenant, passer du domaine amusant aux réalités peut-être les plus tragiques. Qui ne voit dans cet incident du navire "Appam" capturé par un croiseur allemand, aux Açores, et amené sans raison dans un port américain, un vrai possible renouvelé des Grecs: la fameuse cheval de Troie?"

LA TACHE INDELEBILE

De la "Canada", de Montréal: "Il est des taches que les réactifs chimiques les plus énergiques ne peuvent effacer. Le parti conservateur qui, en 1910 et 1911, exploitait le nationalisme et payait les nationalistes, s'est trouvé par ce contrat affecté d'une tache dont il ne peut se laver. Il avait eu la faire disparaître en convertissant à ses principes un prix de portefeuilles, d'honneurs et de patronage, la plupart des nationalistes dont il s'était servi. Mais il en est resté quelques-uns, dont l'intensité fait ressortir, devant la vanité et la cupidité des ralliés."

C'EST IMPOSSIBLE

De la "Patrie", de Montréal: "Mme de Thèbes, la célèbre psychologue parisienne, vient d'annoncer, après étude approfondie de son mari de café, que la guerre durera encore cinq ans, et que la paix ne sera rétablie que dans dix-sept ans. Il n'est pas possible que Mme de Thèbes prédise la vérité. Plus de dix millions d'hommes sont en ce moment hors de combat, après dix-huit mois de lutte. Combien en comptera-t-on dans cinq ans? L'Europe ne sera qu'un vaste champ dévasté, une immense cimetièrre. Pour le salut de l'Europe, nous espérons que Mme de Thèbes se trompe."

COUTEUX CRIMINELS

De la "Gazette", de Montréal: "Le coût de la nouvelle prison du district de Montréal, jusqu'ici, est de \$3,631,000. Le nombre des prisonniers varie entre 300 et 600. Même avec le nombre le plus élevé, l'entretien et la garde des prisonniers par tête, se monteraient à environ \$5,000. En moyenne, une famille dans cette province vit à beaucoup meilleur marché. Vraiment, les criminels sont des nuisances coûteuses."

A QUAND LES ELECTIONS ?

De la "Patrie", de Montréal: "Nous nous approchons prochainement des élections générales — provinciales et fédérales? — A Québec comme à Ottawa, beaucoup de politiciens croient que les Chambres seront dissoutes d'ici à quelques semaines et que les polls seront tenus au mois d'avril."

MONTREAL GENEREUX

De la "Presse", de Montréal: "En cinq jours, Montréal a souscrit \$2,379,854 au Fonds patriotique, c'est-à-dire \$879,854 de plus qu'il ne lui avait été demandé pour sa part dans l'oeuvre nationale. Notre ville s'était montrée généreuse en 1915 et elle continue de l'être. Souhaitons que personne ne songe à lui reprocher, à ce propos, de faire partie d'une province qui n'a pas encore

adopté l'instruction obligatoire. On peut savoir naturellement donner.

LES RUINES PHYSIQUES

De la "Gazette", de Montréal: "On envoie en Suisse des centaines de Français et d'Allemands qui ont contracté la tuberculose dans les tranchées. Dans les hôpitaux d'Autriche-Hongrie sont plusieurs soldats qui ont été aveuglés par des miettes de rochers sur le front italien. L'Europe promet de nous fournir plus de victimes à prendre sous après la guerre, qu'il n'importe quelle époque de l'histoire la plus troublée."

UNE BONNE IDEE

De la "Presse", de Montréal: "Si nos autorités municipales veulent être économiques, elles pourront trouver sur les trottoirs, les printemps prochains, tout le sable dont elles auront besoin pour les travaux de la Cité. On délivrera en même temps le maire Martin du souci d'acheter une flotte pour le transport du précieux gravier."

LE SORT DE CONSTANTIN

De la "Daily Mail", de Montréal: "Des rumeurs sans nombre nous sont venues de Grèce, au sujet de la position du roi Constantin. Déjà, dit-on, on lui fait sentir l'indignation des Grecs pour la conduite infamante qu'il a tenue depuis le commencement de la guerre."

"FAITES CE QUE JE NE FAIS PAS"

De la "Presse", de Montréal: "Le maire de Montréal recommande aux chefs des divers départements municipaux de vérifier les rapports de leurs assistants avant de les signer. C'est très sage, mais on se rappelle que, tout récemment, M. Martin signa, sans l'avoir étudié, — avoua-t-il plus tard — le fameux rapport du budget qui régnait d'un quart les salaires des serviteurs de la Cité. Notre premier magistrat dit donc à ses subalternes: "Faites ce que je ne fais pas."

LE SOU DES THEATRES

De la "Patrie", de Montréal: "Tout le monde est obligé de contribuer au soutien des oeuvres de bienfaisance publique, et chacun dans la mesure de ses moyens. Désormais donc disparaître de cette lourde imposition sur les plaisirs du peuple pour le soulagement des malheureux, cette absurde et injuste égalité. Le son va bien, pour les spectacles à bon marché, et le peuple le paie sans murmurer. Mais que, dans les spectacles de haut ton, les riches soient tenus de verser au fonds de l'assistance publique, des pièces blanches!"

CE PAUVRE FORD !

De "L'Éclair", de Paris: "Je ne suis pas de ceux qui railent le naufrage de la "nef de la paix". Ce pauvre millionnaire qu'est M. Ford est touchant: il n'est pas ridicule. Sur les affûts de sang que les hommes répandaient flottaient l'arche qui avait construit de ses deniers. Elle n'a pas résisté à la tempête. Il en est pour ses illusions. Paix aux hommes de bonne volonté!"

L'EFFORT ANGLAIS

De "Le Petit Journal", de Paris: "Liberté des mers pour les Alliés, défense et protection de nos côtes, développement continu d'une force navale qui, après dix-sept mois de guerre, est considérablement plus importante qu'elle ne l'était au début des opérations, voilà ce qu'a su réaliser notre grande alliée l'Angleterre. L'armée de terre portée de 180,000 hommes à 3,000,000 d'hommes, en attendant qu'elle augmente d'un million et que la conscription obligatoire assure la mobilisation totale des recrues capables de porter les armes, voilà ce qu'elle a su ajouter à ses forces normales et traditionnelles. Aucun autre peuple n'aurait été capable d'un tel effort."

ALMIGHTY DOLLAR

De la "Presse", de Montréal: "En 1915, les exportations des Etats-Unis se sont élevées au chiffre de \$5,555,000,000. C'est un augmentation de 70 p.c. Tandis que les principales nations du monde sont

en guerre, l'oncle Sam se vante de plus en plus au culte de l'almighty dollar."

BOCHES SANS COEUR

De "Le Phare de la Loire": "Pour permettre aux malheureux Belges, aux misérables Polonais de soutenir leur affreuse existence, nous laissons passer des chargements de vivres et de denrées indispensables, que des bienfaiteurs généreux expédient à ces martyrs. Mais les Allemands saignent le pays à blanc, réquisitionnent tout, sans souci des provenances, sans tenir compte de leurs engagements d'honneur. L'honneur teuton, quelle ironie!"

CIVILISATION VS BARBARIE

De la "Presse", de Montréal: "Devant le jugement de l'histoire, M. Paul Cambon, l'ambassadeur de la République française à Londres, a exprimé, dernièrement, en quelques mots remarquables, la vérité que dans la grande guerre actuelle, l'Allemagne, en dépit de sa prétention à la "Kultur" est un peuple barbare et la France un peuple civilisé."

VERS SALONIQUE

De "Le Temps", de Paris: "C'est vers Salonique que se tourne, maintenant, le regard des peuples d'Orient. D'autres événements se préparent peut-être; car, si nous ne venons à frapper l'ennemi à Gallipoli, c'est pour l'atteindre plus sûrement ailleurs. La guerre de tranchées dans la presqu'île de Dardanelles ne répondait plus à l'objectif stratégique des Alliés. Les opérations dans les secteurs d'Orient sont avant tout des entreprises destinées à concourir à la victoire sur les fronts principaux, qui seule peut être décisive."

LE CRIME A MONTREAL

De la "Presse", de Montréal: "Le nombre des causes jugées par la Cour du Banc du Roi, la Cour des Sessions, la Cour de Police et la Cour du Recorder, à Montréal, a diminué de vingt pour cent, en 1915... Cette diminution de la criminalité à Montréal comme ailleurs, est difficilement interprétable. Pour les uns elle signifie que la guerre nous a débarrassés d'une foule de sujets non désirables. Pour les autres elle n'est que le résultat de l'éveil des consciences qu'a produit un peu partout le plus grand conflit de l'histoire."

JE VOIS TOUT.

S. A. A. D. Saint-Edouard

Ralliement des Sections Littéraires

On est à organiser dans le Nord de grandes fêtes à l'occasion du premier anniversaire de la fondation de la Société Amicale d'Art Dramatique de l'Est-Québec. D. D. B., du 25 au 27 février inclusivement. Dans cette circonstance, il y aura, vendredi le 25 février, aux salles C. Courneur des Bois, grand rallyement des sections littéraires. Il y aura aussi réception et soirée gratuite pour les membres de différentes Sections et Associations Littéraires de Montréal et de la banlieue. Ceux qui n'ont pas encore fait parvenir le nom de leur Président et de leur Secrétaire, voudront bien le faire au plus tôt, en s'adressant à M. René Plamondon, secrétaire du Comité d'organisation, 745 de St-Vallier. Nous ne pouvons qu'appuyer ce projet de réunir les sections littéraires, car on remarque que les associations sportives s'entraident et que nous désirons de voir que les sections littéraires n'avaient aucune relation entre elles, ce qui devrait exister depuis longtemps.

T. M. BLAIS, Gérant de Publicité. "L'Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Ltée. Bureau: 109 rue St-Denis. Téléphone Est 893. La Compagnie d'Imprimerie Godin-Menard, Limitée, 41 rue Bonsecours, coin rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

Une victoire des bleus

C'était jour d'élections. Les Bleus et les Rouges se disputaient le pouvoir et la population était divisée en deux camps absolument tranchés. Tous les Anglais sans exception étaient conservateurs, tandis que la grande majorité des canadiens-français était libérale. Déjà, il y avait eu des bagarres aux assemblées politiques et l'on appréhendait des troubles sérieux autour des bureaux de vote. Des amoncellements de race fermentaient, menaçant d'éclater. Cependant, comme la Saint-Michel, date des paiements approchait, les fermiers n'oubliaient pas les affaires. Certes, ils traînaient voter, mais ils profiteraient de l'occasion pour vendre un voyage de grain, d'autant plus que Robillard avait entrepris de charger une barge d'orge et qu'il la payait quatre cents le tonneau. Les Bleus avaient triomphé ce jour là.

Albert LABERGE

La Sainte-Vehme a Bruxelles

Erste-It, à Bruxelles, une sainte-vehme qui s'est arrogée comme mission de punir les traitres? La dépêche que nous publions plus bas l'indiquerait. Vers les XVème, XVIème et XVIIème siècles existait en Allemagne des tribunaux secrets dont le but était de punir les grands de ce temps après avoir fait, mais qui se trouvaient comme bien des grands d'aujourd'hui à l'abri des tribunaux ordinaires. Ces tribunaux en vinrent à faire trembler les empereurs sur leur trône, dit Charles Quénot.

Mais la sainte-vehme de Bruxelles n'est pas allemande; elle est belge. Elle peut être, d'entre les sujets du roi Albert, qui traitaient leur patrie au profit du Kaiser. Les inventions teutonnes commencent déjà à se tourner contre les Boches, ainsi qu'en fait foi cette dépêche datée du 14 février: L'espion belge Gels, qui dénonça miss Edith Cavell aux Allemands, a été trouvé mort dans la rue, la tête trônée de deux balles. Cela devait arriver. Le misérable savait quel sort lui était réservé. Cent exemplaires récents auraient dû lui apprendre que les traitres à Bruxelles n'échappaient pas longtemps au juste châtiement de leur trahison. La population bruxelloise se dégoûte avec dégoût des renégats, des Belges qui se sont ralliés à l'envahisseur. Elle les tient en quarantaine rigoureuse. Mais elle éprouve la position jusqu'à la retraite définitive des Boches. Des listes noires de tous ces mauvais Belges ont été dressées avec le plus grand soin. La police allemande les sait et elle recherche ces listes — vainement d'ailleurs. Mais les traitres avérés sont presque toujours punis de mort. On établit avec raison une différence entre le misérable qui dénonce ses frères, ou sert d'espion et souvent d'agent provocateur à l'ennemi, et le Belge qui accepte le fait accompli, qui sert l'occupateur comme s'il était le gouvernement de droit.

Par le Revolver ou le Poignard.

Comment meurent les traitres? Quelques fois de balles dans la tête comme l'espion Gels, plus souvent d'un coup de poignard dans le dos. Plus souvent encore, on retrouve leurs cadavres dans un canal, dans un étang. Peut-être ces décès furent-ils le plongeur par distraction, mais il est probable qu'une main vengeresse les y aida. Il est très difficile d'établir une statistique même approximative, car les exécuteurs ne livrent pas leur secret, et la police allemande maintient sur ce sujet le plus rigoureux silence.

Une chose est certaine, bien certaine, c'est que tout traître connu disparaît rapidement. On ne retrouve pas toujours son cadavre, mais sa présence n'est plus signalée nulle part. Quels sont les exécuteurs? Sont-ils des isolés dont l'indignation arme le bras, ou faut-il croire à l'existence d'une association secrète, d'une sorte de Sainte-Vehme bruxelloise? La police impériale est certainement convaincue de l'existence d'une société puissante, fortement organisée et disciplinée. Elle lui attribue la publication du journal clandestin "La Libre Belgique" et les exécutions non moins clandestines des traitres belges. Le gouverneur général von Bissing a surtout porté ses soupçons sur les congrégations religieuses en général et sur les Jésuites en particulier. C'est sans doute dans le "Juf-Erant" d'Éugène Spé qu'il a étudié la célèbre compagnie. Il chante avec Béranger:

Hommes noirs, d'où sortez-vous? Les Jésuites de répondre: Vous sortez de dessous terre. Vous vendrez et mourrez honnêtement. Les moines les plus impudiques n'ont pas vu, de leurs yeux vu, ce spectacle éminemment suspect; des anti-cléricaux notoires, des francs-maçons même fréquentant certain convent de Jésuites? Il n'en fallait pas davantage pour justifier des perquisitions. La plupart des convents de Belgique — pour ne pas dire tous — ont reçu la visite de la police allemande qui n'a d'ailleurs rien trouvé.

Cartes professionnelles

COURTIERS Ed. Lepage & Cie AGENTS FINANCIERS 60 NOTRE-DAME EST, Montréal

FORTIER, BEAUVAIS & CIE Courtiers Membres de la Bourse de Montréal. 90 rue ST-FRANCOIS-XAVIER

RODOLPHE FORGET Courtier et Banquier 43 rue NOTRE-DAME OUEST.

NOTAIRES ARTHUR ECREMENT Notaire 99 rue ST-JACQUES.

GEORGES MAYRAND, M.P.P. Notaire Edifice Versaille, 99 rue ST-JACQUES.

AVOCATS Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest Avocats 11 PLACE D'ARMEE

MORGAN & LAVERY AVOCATS-PROCEUREURS Edifice Transportation 120 RUE ST-JACQUES

RENE CHENEVERT Avocat Edifice de la Banque d'Ontario 211 rue ST-JACQUES.

RAINVILLE & GAGNON Avocats 160 rue ST-JACQUES

FONTAINE & LABELLE Avocats Edifice La Presse, 81 rue ST-JACQUES.

J. A. E. GRAVEL AVOCAT POWER BUILDING 41 CRAIG OUEST, Montréal.

DESSAULLES, GARNEAU & VANIER AVOCATS 86, RUE NOTRE-DAME OUEST

GORDIEN MENARD AVOCAT Tél. Main 6907. BAISSE Versailles, RUE ST-JACQUES

MEDECINS ET DENTISTES VOIES URINAIRES MALADIES DE LA PEAU MALADIES VENERIENNES.

Dr G. ARCHAMBAULT (HOURS 10 à 11 A.M. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100)

Dr N. DESJARDINS CHIRURGIEN-DENTISTE Autefois de St-Henri Bureau 1111, rue Saint-Denis

Déménagements de Pianos et de Meubles Emballage à l'épreuve du feu. Empaqueurs et Expéditeurs J. B. Baillargeon Express Limited 329 ONTARIO EST. Tel. Est 6400

Pour distribution et collection de journaux, revues, etc., etc., à prix modérés adressez-vous à H GAGNON, 245 rue Hogan

LA COMPAGNIE SOLEX, Limitée IMPIERIEURS Entrepreneurs Electriciens, Lampes et Accessoires Electriciens. 101, BOULEVARD SAINT-LAURENT

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM Agents, Hamilton, Niagara Falls, Detroit, et Chicago. A TORONTO

Le train d'un service supérieur quitte Montréal à 10:15 a.m. Quatre Trains Express par Jour 10:15 a.m., 12:30 p.m., 11:00 p.m. MONTREAL, TORONTO et LONDON. Wagon buffet, salon et bibliothèques sur les trains de jour; wagon-restaurant, saloirie à l'électrique, avec lampes de lecture dans les lits, sur les trains de nuit.

MONTREAL — ALBANY — NEW-YORK. MONTREAL — MORTON — SPRINGFIELD via C. V. Ry. — 4:14 a.m., 4:00 p.m. MONTREAL — OTTAWA — 4:11 a.m., 4:46 p.m., 4:14 p.m. MONTREAL — SHERRBROOK — LENOXVILLE — 4:00 a.m., 4:14 p.m. MONTREAL — ST-JACQUES — 121 rue St-Jacques. Tél. Main 4945. Hôtel Windsor ou gare Monastère.

Atous les jours, à tous les jours, excepté le dimanche et les dimanches exceptionnels.

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horario du service suburbain 1914-15. Table with columns for destination, departure time, and arrival time. Includes routes like Du Bureau de Poste, De Laclaire, SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL, De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul, De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis, De Snowdon Jct., De Cartierville, DE LA MONTAGNE, De l'Ave du Parc et Mont-Royal, De l'Ave Victoria, De l'Ave Victoria à Snowdon, BOUL DE L'ÉLIE, DE LA MONTAGNE, POINTS AUX TRIMBLES.

RECONDITIONNEMENT TABAC A FUMER Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitee, Quebec. Pavillon en Satin dans les Paquets

La conscription avant six mois Grenades

Pendant que nos chefs politiques, imitant les hommes d'Etat anglais avant la dernière loi, prononcent des paroles optimistes sur l'enrolement volontaire, les députés prédisent l'enrolement forcé.

LES CANADIENS-FRANÇAIS

« Ce qui suit a été envoyé à "L'Autorité" par un correspondant spécial... »

Ottawa (Chambre des Communes) 3 février. — Les lecteurs de "L'Autorité" ont été les premiers à être tenus au courant de la mesure que prépare le gouvernement fédéral dans le but de mettre de gré ou de force à la disposition de leurs gouvernements respectifs les citoyens des pays alliés de l'Angleterre dans la guerre actuelle, qui sont en état de porter les armes et qui se sont mis en embuscade parmi nous.

Cette mesure sera bientôt présentée au Parlement. Ainsi que je vous le laissons entendre, M. le directeur, elle est un présage de l'enrolement obligatoire chez nous. Nos gouvernements trouvent qu'il serait de bonne politique de nettoyer le Dominion des réfractaires des pays alliés avant que de demander aux Canadiens d'entrer jusqu'au dernier homme valide dans le conflit européen.

La levée en masse

Quant à l'enrolement obligatoire, la levée en masse, pourrait-on dire, la Chambre reste muette sur ce point, depuis la promesse déclarée par M. R. L. Borden et de sir Wilfrid Laurier sur les progrès de l'enrolement volontaire; mais dans les conversations ont une tout autre tournure. Députés et hauts fonctionnaires, en callmuni, ne s'occupent pas de convenir que jamais au Canada 500,000 hommes ne se présenteront volontairement pour aller vivre pendant des mois et peut-être des années la terrible existence des tranchées.

Détachement fait des sujet d'origine autrichienne ou allemande, on ne compte guère plus, dans notre

vaste Dominion, que 6 millions d'habitants. Une levée de 500,000 hommes signifierait donc le départ d'un habitant sur 12, ou, si l'on excepte les femmes et les enfants, d'un homme sur deux. Dans aucun pays du monde, même en Allemagne et en France, on ne pourrait arriver à un tel résultat sans la conscription. Et à l'aide même de la conscription ces deux pays ont à peine dépassé tel pourcentage.

Soixante-dix bataillons

Donc, l'opinion générale, ici, est que l'enrolement obligatoire sera en vigueur avant six mois, si M. Borden était sérieux en promettant à l'Empire son demi-million, et rien ne porte à croire jusqu'ici qu'il ne l'était pas. M. Asquith, M. Balfour, M. Bonar Law assuraient à l'Angleterre, il n'y a pas quatre mois, que l'enrolement obligatoire ne menaçait nullement les îles britanniques. Or, n'est-il pas des aujourd'hui un fait accompli?

Dans le contingent de 250,000 hommes environ qu'il nous resterait à mettre sous les armes pour faire honneur à la parole de sir R. L. Borden, la province de Québec serait appelée à fournir 70 bataillons, dont 20 levés dans le district de Québec et 50 dans le district de Montréal.

Le Fonds Patriotique

Quelle sera donc l'attitude des Canadiens-français? Trouveront-ils chez eux les 70,000 volontaires demandés? Ou si l'enrolement forcé est décrété, comment avaleront-ils la pilule?

La-dessus, dans l'édifice parlementaire, la curiosité est évidente chez l'élément anglais et l'anxiété non moins évidente chez l'élément français. Les murmures croissent, notre cœur appelle l'apathie des nôtres, tant pour l'enrolement que pour les souscriptions au Fonds Patriotique. La nouvelle est arrivée ici que les Canadiens-français chargés de recueillir les souscriptions à Montréal avaient piteuse figure auprès de leurs collègues anglais, au regard d'un excédent qui s'est élevé de \$15, de millions connus qui y sont allés de \$1, et de financiers

Position de l'Irlande

Notre situation est comparable, selon plusieurs, sur plus d'un point, à l'Irlande à qui John Redmond adresse actuellement ces fatidiques paroles:

"Les derniers événements rendent absolument essentiel pour l'Irlande, si elle veut assurer son propre salut, sauvegarder ses intérêts les plus élevés, maintenir haut son honneur, de démontrer qu'elle est prête à remplir ses obligations. Les districts agricoles semblent se désintéresser de l'issue de la guerre actuelle. La position du fermier qui attend des citadins qu'ils se battent à sa place n'est pas digne d'éloges. En voyant aux tranchées, vous renoncez à vos espérances, à vos aspirations, à vos ambitions."

PASCAL.

hauts côtés qui... n'ont rien donné du tout.

Pas d'ensemble

Tous ici, même nos plus féroces ennemis, conviennent que les Canadiens-français, individuellement sont aussi braves, aussi patriotes, aussi intelligents, aussi généreux que n'importe quel peuple au monde. Mais ils manquent d'ensemble. C'est un peuple sans drapeau, qui voyage en ballon sphérique et non en dirigeable, avec cette devise: "Je ne sais où je vais, mais je suis mon chemin."

Il se trouve des amis de la race pour préconiser ceci: Une vaste convention sur le modèle de celle de Bristol, ou 1,200 délégués représenteraient deux millions d'ouvriers anglais. La province de Québec et les autres centres canadiens-français du Dominion enverraient leurs délégués — disons à Montréal. Ces délégués poseraient nos griefs, apprécieraient les conséquences qui découleraient pour nous de cette guerre, poseraient, au besoin, un ultimatum à qui de droit. Donneraient enfin aux nôtres l'orientation qui leur manque. Et cette convention parlerait autrement plus haut que n'importe quel orateur isolé qui se prononce soit pour, soit contre l'enrolement.

Le Rond-de-Cuir

Petite gazette rimée

Le Rond-de-Cuir

"Simple histoire d'un pauvre bougre étouffé dans l'Administration. Il mourut très vieux à 40 ans." (Les Journaux).

Il ne cassa pas les carreaux, Et le séjour dans notre monde Du rond-de-cuir Toussaint Pirmieux Fit une trace peu profonde.

Il n'avait jamais intrigué, Ignorant de toute tactique, Venu sur terre fatigué, Et, par un remous politique,

(Qui donc l'aurait pu soupçonner?) Toussaint Pirmieux le débarrassa. Ne rêvant qu'à se reposer, Fut à quinze ans fonctionnaire.

Il apprit d'abord à flâner, Vit que le travail n'est qu'un leurre, Il fut tous les pots glaner, Arriver tard et blaguer l'heure.

Il lui restait un peu d'envie En cet enlissant mariage, Mais bientôt on le prit au vol Et pour de bon le mit en cage.

Ne pouvant voler en prison Sans meurtrir ses ailes aux vitres, C'est ainsi que le pauvre oison S'abattit sur les noirs pupitres.

Il eut bien des essors futifs, Quelques rares farces mutines, Et rentra par les plumitifs Dans l'engrenage des routines.

La gloire n'avait pas d'attraits; Il copiait des paragraphes. Pour son esprit, les plus grands traits C'étaient tourner de beaux paragraphes.

Ses pensées se promenaient toujours Dans les fils tenus du grimoire Et les jours succédant aux jours Emportaient un peu la mémoire.

Il perdit le goût du plaisir Dans la crainte des courbatures; Lentement on le vit moisir En penchant sur les écritures.

Il n'aima plus que sa maison, Fuyant les hommes, le tapage; Pour le rond-de-cuir, l'horizon C'est l'autre côté de la page.

Malgré la tristesse du sort Qui bien jeune lui ferma l'âme, Comme son cœur battait trop fort Toussaint s'augmenta d'une femme.

Tous les ans, vers le mois des veaux, En homme qui sait les usages, Il s'offrait ce plaisir, Pirmieux D'ouvrir sa maison aux sauvages.

Veule et morne en son trou blotti L'esprit, le cœur sans latitude Et de plus en plus abruti Il vivait par simple habitude.

Resté bon parmi les coquins, Honnête et sans le moindre vice, Écrivant dans de gros bouquins Il fit vingt-cinq ans de service.

Il avait l'air de ces oiseaux À l'aile faite sans plume et plate Qui le soir près des longs roseaux, Mornes, dorment sur une patte.

Le jour, on le voit copier Grave et machonnant de la gomme; Il fait des canots de papier, Puis, las de tout, "cogne un somme".

C'est sur ce travail d'avachi Et traînant sa piteuse mine Que mon Toussaint avait blanchi Pour un salaire de famine.

Un soir, l'âme du grand gamin Laisant le corps aux moississures, Partit par de sottes blessures, La plume avait piqué sa main.

Dans le délire de son mal Il copiait des paragraphes; Sa main, comme à l'état normal Dans l'air traçait de beaux paragraphes.

Les gens ne s'informeront pas. Et quand par une nuit d'automne Enfin sonna l'heure du trépas, Toussaint dit d'un ton monotone:

"Le Conseil débat longuement "re" salaires, mais, cette année "Ton n'augmente aucun traitement; "et la séance est ajournée!"... Toussaint copiait ses minutes.

Ernest TREMBLAY

DEBOUT

Certain journal disait dernièrement qu'Armand Laverge va être obligé de s'associer entre deux chaises à la Législature. Pas nécessaire; il n'a qu'à se tenir... debout.

NOS EVEQUES

Les évêques de la Province font un ouvrage sublime en prêchant le recrutement. Ils se montrent de véritables grands patriotes. Mais ils feraient bien de surveiller certains curés qui défont cet excellent ouvrage dans certaines campagnes.

CONFÉRENCES RELIGIEUSES

par M. Jean Vaillancourt, président.

Chaque dimanche à deux heures de l'après-midi. Le premier dimanche du mois, à la Chapelle adventiste, angle des rues Villeneuve et Hatchinson, près de l'Avenue du Parc; et les 2me, 3me et 4me dimanches du mois à la salle St-Joseph, 182 Ste-Catherine Est, angle Ste-Elizabeth.

Sujet de dimanche, 6 février (à la chapelle): "Le Problème du mal et la liberté morale."

Entrée libre et gratuite.

REVUE PROGRESSIVE

Le Bulletin des Sports

Nous avons reçu avec plaisir le "Bulletin des Sports", revue mensuelle consacrée exclusivement aux intérêts sportifs.

Le Bulletin des Sports entre gaiement dans sa seconde année, avec une nouvelle toilette de luxe et un nouveau format de 9 x 12 pages, ce qui en fait un magazine rempli de renseignements sportifs unique en son genre.

Le numéro de janvier contient une importante galerie de photographies. Nous y voyons les portraits, et grand des joueurs du "Canadien", de la N. H. A. et des étoiles de la ligue de Montréal.

Tous les amateurs et sportsmen devraient se procurer d'en retenir une copie, car il s'enlève rapidement dans les dépôts.

"L'Autorité" est le défenseur des faibles. Il rend justice à tous. Libéral d'idées, il rend justice à tous nos hommes publics et aux partis politiques.



des Messieurs de St-Sulpice.

Il faut administrer les argents du Fonds Patriotique avec prudence. Car il pourrait devenir un gouffre... sans "fonds".

"L'Autorité" est un journal de progrès, un journal aux idées nouvelles.

Plusieurs de nos idées, de nos suggestions ont été adoptées par le parlement comme par les conseils municipaux.

Les annonceurs sont priés de prendre note que "L'Autorité" a un sou à une circulation considérable. C'est le journal français le plus lu, le samedi et le dimanche.

"L'Autorité" est le défenseur des faibles. Il rend justice à tous. Libéral d'idées, il rend justice à tous nos hommes publics et aux partis politiques.

Jeune homme de 35 ans

sobre, ayant 15 ans d'expérience dans le commerce des liqueurs chez

Les Hoteliers et les Epiciers

demande à représenter une maison sérieuse dans cette ligne

S'adresser boîte 55

"L'Autorité"

162, rue St-Denis

Voix de la Législature

Le bill de fusion des commissions scolaires démontre que la Province "bouge." — Une cause jugée à Québec après "treize ans" d'attente. — Le bill de la "Presse" paraît enfin

(Spécial à "L'Autorité")

Législature de Québec, 4 février. — Il y a cinq ans, quand la Commission royale nommée par le gouvernement de la province pour étudier la question de la fusion des diverses municipalités scolaires de la cité de Montréal fit un rapport recommandant cette fusion, ce fut un émoi dans les bourgeois dans les cercles épris des vieilles traditions.

Le gouvernement n'osa prendre sur lui d'imposer la fusion proposée. Depuis lors, chaque année, quelques commissions indépendantes ont demandé et obtenu leur annexion à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Aujourd'hui, voici que des contribuables de Montréal demandent l'annexion en bloc de tout ce qui reste de commissions indépendantes et la surprise est que l'on peut maintenant discuter ce projet sans scandaliser personne.

Il convient de signaler cette évolution chez nos législateurs. Quand on a discuté ce bill devant le comité de législation, on a apporté des arguments qui, voilà deux ans, eussent passé pour des arguments de francs-maçons. Aujourd'hui les oreilles les moins radicales entendent ces propos sans qu'on songe à les boucher.

Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de constater ce fait.

Procès de treize ans

Les Montréalais se plaignent souvent de l'administration de la justice dans leur district, et certes ils ont parfois raison.

Les Québécois, par contre, ne se plaignent jamais de l'administra-

Le bill de la "Presse"

Et le bill de "La Presse", fameux avant même d'exister, ne vient que de faire son apparition. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? La pétition relative à ce bill a été présentée au début de la session comme les autres, après les avis réguliers. La plupart des bills annoncés sont depuis longtemps devant la Chambre. Il y en a même qui sont rendus au Conseil législatif. Tout le monde sait aujourd'hui que ce bill demande à la Législature de changer les fiduciaires nommés par feu l'honorable M. Bériou pour administrer une partie de la capital-actions de la Compagnie de Publication de "La Presse".

C'est certainement une grosse affaire que ce bill. On ne lui connaît pas de précédent dans l'histoire de la Législature de Québec. Certes, nos législateurs se sont déjà permis de changer des testaments. Que ne peuvent-ils faire? On a dit avec beaucoup de raison que la Législature sait tout faire, sauf changer un homme en femme.

Le jour, on le voit copier Grave et machonnant de la gomme; Il fait des canots de papier, Puis, las de tout, "cogne un somme".

C'est sur ce travail d'avachi Et traînant sa piteuse mine Que mon Toussaint avait blanchi Pour un salaire de famine.

Un soir, l'âme du grand gamin Laisant le corps aux moississures, Partit par de sottes blessures, La plume avait piqué sa main.

Dans le délire de son mal Il copiait des paragraphes; Sa main, comme à l'état normal Dans l'air traçait de beaux paragraphes.

Les gens ne s'informeront pas. Et quand par une nuit d'automne Enfin sonna l'heure du trépas, Toussaint dit d'un ton monotone:

"Le Conseil débat longuement "re" salaires, mais, cette année "Ton n'augmente aucun traitement; "et la séance est ajournée!"... Toussaint copiait ses minutes.

Ernest TREMBLAY

DEBOUT

NOS EVEQUES

Scandales civiques en voie d'éclosion

Il semble que l'approche des élections n'ait pas pour effet d'assagir certains de nos personnages municipaux. Est-ce qu'ils espèrent que la presse et le public ont les yeux et les oreilles tellement bouchés qu'ils ne saisiront rien de leurs tristes?

Deux scandales de première entree sont en train à l'heure actuelle: la fin de l'expropriation de la rue Notre-Dame-Ouest, dans Sainte-Gabrielle, et l'ouverture de la rue Sherbrooke-Est, au coin de la rue Parthenais.

Qu'il soit permis de songer à terminer l'expropriation de la rue Notre-Dame-Ouest, puisqu'elle est commencée, nous sommes d'accord. Mais certaines circonstances viennent polluer l'entreprise.

M. Hamilton Ferris, chef du bureau municipal des évaluations, a déclaré que le prix offert par la Ville pour cette liste de terrains, dépassait de 90 pour cent l'évaluation municipale. Et les propriétaires ne sont pas encore contents, concevez-vous cela?

Second scandale en gestation: la brooke-Est par l'achat de terrains situés en partie rue Parthenais, ce qui nécessiterait l'achat immédiat d'autres terrains pour arriver enfin à une ouverture véritable.

Le projet des quinze commissaires élus par cinq circonscriptions ou par toute la ville fait son chemin. Dans les sphères financières et du haut commerce, il est pratiquement accepté.

Que dirait-on d'un bureau de commissaires, contrôleurs ou échevins, appelons-les comme vous voudrez, choisis parmi les maires suivants: St-Thomas Shaughnessy, M. J. A. Vaillancourt, Alphonse Racine, Geo. Bury, Vice-président du Pacifique, M. Chamberlain du G. T. R., M. Peter Bercovitch, M. S. Jacobs, l'hon. C. P. Beaubien, le Col. Labelle, M. G. A. Lacombe, M. Frank Paul, M. L. A. Lapointe, M. Na-poleon Giroux, le Dr Desloges, Adrien Lavallée, M. Gonzalve Desaulniers, M. O. S. Perrault, M. J. A. Beaudry, L. J. Tarte, M. J. O. Labrecque, M. U. H. Dandurand, M. Jos. Ainey, M. Larocque, directeur de la Banque d'Hochelega, M. Art. Bériou, M. Leslie Boyd, l'échevin O'Connell, etc., etc. Comme nos lecteurs pourront le constater, ils n'ont que l'embaras du choix.

Ernest TREMBLAY

DEBOUT

SPECTATOR.